Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_136-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°27

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	53
Votants	55
Vote	
Pour	55
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

ECONOMIE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES)

La présente délibération a pour objet la désignation des représentants au sein du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président

Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire.

Les collectivités adhérentes s'engagent autour d'une charte, avec la conviction que l'ESS est en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux, et environnementaux des territoires.

VU la décision du Président 2016_43 validant l'adhésion de REDON Agglomération au RTES ;

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_136-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de nommer, un représentant de REDON Agglomération au sein du RTES :**
  Titulaire : Mme Aurélie MEZIERE
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 55 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,
Pierrick LAUNAY

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
Bretagne Sud
3 Charles Silfard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34